

Chef-fe d'équipe d'industrie - Module 2 : Organisation, hygiène, sécurité, environnement (OHSE)

Formation menant au Diplôme de chef-fe d'équipe d'industrie
FIMIN-1022-25-1

Partenaire



 Du 29.01.2025 au 11.06.2025

 Mercredi de 17h30 à 20h00

 39 périodes de 45 minutes

 ceff ARTISANAT ou ceff INDUSTRIE, 2740 / 2610 Moutier / St-Imier

 Délai d'inscription 05.02.2025

Objectifs

Organisation

- Savoir organiser sa propre activité
- Identifier et traiter les problèmes
- Fixer des objectifs et les tenir
- Organiser et présenter un projet
- Etablir des rapports

Sécurité et santé au travail

- Connaître les enjeux en termes de santé et sécurité aux postes de travail
- Sécuriser les postes de travail

Environnement et durabilité

- Connaître les référentiels en termes de normes environnementales
- Identifier et traiter les problèmes relatifs à l'environnement
- Assurer la mise en oeuvre des objectifs environnementaux

Contenu

Décrire les bases de la sécurité pour les postes de travail et identifier les principaux dangers et risques pour l'environnement.

Connaître les principes d'une gestion respectueuse et durable de l'environnement d'un atelier.

Faire appliquer les consignes aux postes de travail en matière de santé et de sécurité et de respect de la législation environnementale

Mettre en oeuvre la méthode de Pareto, et une méthode de résolution de problèmes, définir des objectifs, fixer des priorités
Organiser et présenter un projet, établir un rapport

Public cible

Tout collaborateur évoluant dans un domaine industriel qui dispose d'une expérience de plusieurs années et qui aspire à devenir responsable d'une équipe dans un atelier

Prérequis

- Posséder au minimum une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) d'un métier technique
- **OU**
- Posséder une expérience industrielle d'au minimum 3 ans

Formateur(s)

Spécialiste du domaine

Reconnaissance

Une attestation ceff sera remise à chaque participant-e.
(Pour un taux de présence minimum de 80%)

Prix

CHF 700.-

Nombre de participants

Minimum 8, Maximum 16

Les inscriptions sont traitées par ordre d'arrivée

Renseignements

ceff INDUSTRIE
Rue Baptiste-Savoie 26
2610 Saint-Imier
032 / 942 43 44
fc.industrie@ceff.ch

Conditions d'annulation

1. Toute annulation d'inscription doit faire l'objet d'une communication écrite.
2. Un retrait d'inscription jusqu'au délai d'inscription n'entraîne aucuns frais.
3. Sauf cas de force majeure dûment justifié, un retrait d'inscription entraîne des frais d'annulation calculés comme suit :
 - 3.1 Lorsque l'annulation nous parvient plus de 1 jours avant le début du cours, les frais s'élèvent à 40 % du prix du cours.

- 3.2 Lorsque l'annulation nous parvient dans les 1 jours avant le début du cours, les frais s'élèvent à 80 % du prix du cours.
 - 3.3 Dès que le cours a commencé, son prix est dû intégralement.
4. L'organisateur se réserve le droit d'annuler un cours lorsque le nombre d'inscriptions s'avère insuffisant.

Les conditions générales sont disponibles sous l'onglet « Fichiers » du cours